

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 22.08.2022 Numéro de version 4 (remplace la version 3)

Révision: 29.04.2022

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit **weber.floor 4320**

Numéro de la fiche de données de sécurité : 49PM20357

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Pas d'autres informations importantes disponibles.

Emploi de la substance / du mélange Chimie de la construction

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Producteur/fournisseur :

Saint Gobain Weber GmbH

Schanzenstr. 84

D-40549 Düsseldorf

+49(0)211/91369-0

email: Produktsicherheit@sg-weber.de

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Emergency medical information in case of poisoning:

Poison Information Centre Mainz - Tel.: +49 (0) 6131 19240 (advice in German or English)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Les résultats de tests sur des animaux ont montré que les mélanges à base de ciment avec plus de 1% de ciment provoquent une irritation grave de la peau et des lésions oculaires graves, de sorte que le classement de ces mélanges H315 et H318 n'est pas basé sur le calcul des ingrédients ou le pH dans ce cas.



GHS05 corrosion

Eye Dam. 1 H318 Provoque de graves lésions des yeux.



GHS07

Skin Irrit. 2 H315 Provoque une irritation cutanée.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

Pictogrammes de danger



GHS05

Mention d'avertissement Danger

Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

ciment Portland, gris

(suite page 2)

FR

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 22.08.2022 Numéro de version 4 (remplace la version 3)

Révision: 29.04.2022

Nom du produit weber.floor 4320

(suite de la page 1)

Mentions de danger

H315 Provoque une irritation cutanée.

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

Conseils de prudence

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P103 Lire attentivement et bien respecter toutes les instructions.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

P362 Enlever les vêtements contaminés.

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

2.3 Autres dangers

Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT: Non applicable.

vPvB: Non applicable.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Description :

Mortier prêt à l'emploi avec ciment alumineux fondu.

Mortier prêt avec du ciment Portland

Composants dangereux :

| | | |
|---|---|--------|
| CAS: 14808-60-7 EINECS: 238-878-4 | sable de quartz substance pour laquelle il existe, en vertu des dispositions communautaires, des limites d'exposition sur le lieu de travail | 50-75% |
| CAS: 1317-65-3 EINECS: 215-279-6 | Carbonate de calcium substance pour laquelle il existe, en vertu des dispositions communautaires, des limites d'exposition sur le lieu de travail | 10-25% |
| CAS: 7778-18-9 EINECS: 231-900-3 Reg.nr.: 01-2119444918-26-xxxx | sulfate de calcium, naturel substance pour laquelle il existe, en vertu des dispositions communautaires, des limites d'exposition sur le lieu de travail | 5-10% |
| CAS: 65997-15-1 EINECS: 266-043-4 | ciment Portland, gris ⚠ Eye Dam. 1, H318; ⚠ Skin Irrit. 2, H315; Skin Sens. 1, H317; STOT SE 3, H335, EUH203 Limites de concentration spécifiques: Skin Irrit. 2; H315: C ≥ 1 % Eye Dam. 1; H318: C ≥ 1 % | 2-5% |

SVHC néant

(suite page 3)

FR

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 22.08.2022 Numéro de version 4 (remplace la version 3)

Révision: 29.04.2022

Nom du produit weber.floor 4320

(suite de la page 2)

Indications complémentaires :

Le mélange présente une faible teneur en chromate conformément au règlement (CE) n ° 1272/2008 dans le délai de conservation du produit, de sorte que l'identification avec H317 ne s'applique pas, lorsque l'emballage n'a pas été ouvert entre-temps.

Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des mesures de premiers secours

Remarques générales: Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.

après inhalation : Apporter de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.

après contact avec la peau :

Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin

après contact avec les yeux :

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante

en écartant bien les paupières et consulter un médecin.

après ingestion :

Rincer la bouche avec de l'eau. Ne pas provoquer de vomissement. Aller chercher un médecin et lui présenter cette fiche de données.

Indications destinées au médecin : néant

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'autres informations importantes disponibles.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction: Adapter les mesures d'extinction d'incendie adaptées à l'environnement.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas d'autres informations importantes disponibles.

5.3 Conseils aux pompiers

Équipement spécial de sécurité : Utiliser des méthodes adaptées aux conditions environnantes.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

Veiller à une aération suffisante.

Éviter la formation de poussière

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage: Recueillir par moyen mécanique.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8

(suite page 4)

FR

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 22.08.2022 Numéro de version 4 (remplace la version 3)

Révision: 29.04.2022

Nom du produit weber.floor 4320

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13

(suite de la page 3)

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Eviter la formation de poussière.

En cas de formation de poussière, prévoir une aspiration.

Préventions des incendies et des explosions: Aucune mesure particulière n'est requise.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Stockage :
Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage :

Stocker uniquement dans le récipient d'origine non ouvert.

Indications concernant le stockage commun :

Ne pas stocker avec des acides.

Ne pas stocker avec les aliments.

Autres indications sur les conditions de stockage :

Stocker au frais et au sec dans des fûts bien fermés.

Protéger contre l'humidité de l'air et contre l'eau

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail :

| DNEL | | |
|---|---|---|
| CAS: 65997-16-2 Calcium_Aluminat-Klinker | | |
| Inhalatoire | Derived No Effect Level | 2,5 mg/m ³ (worker systemic long term value) 5 mg/m ³ (worker systemic short term value) |
| CAS: 7778-18-9 sulfate de calcium, naturel | | |
| Oral | Derived No Effect Level | 1,52 mg/kgxday (consumer systemic long term value) 11,4 mg/kgxday (consumer systemic short term value) |
| Inhalatoire | Derived No Effect Level | 21,17 mg/m ³ (worker systemic long term value) 5,082 mg/m ³ (worker systemic short term value) 5,29 mg/m ³ (consumer systemic long term value) 3,811 mg/m ³ (consumer systemic short term value) |
| No CAS Désignation de la substance % Type | | |
| Valeur Unité | | |
| CAS: 14808-60-7 sable de quartz | | |
| VLEP | Valeur à long terme: 0,1 mg/m ³ pour la fraction alvéolaire | |
| CAS: 1317-65-3 Carbonate de calcium | | |
| VLEP | Valeur à long terme: 10 mg/m ³ | |
| CAS: 7778-18-9 sulfate de calcium, naturel | | |
| VLEP | Valeur à long terme: 10 mg/m ³ | |

(suite page 5)

-FR-

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 22.08.2022 Numéro de version 4 (remplace la version 3)

Révision: 29.04.2022

Nom du produit weber.floor 4320

(suite de la page 4)

Remarques supplémentaires:

La TRGS 900 (Liste Mak) en vigueur a servi de base lors de l'élaboration ou de la révision de cette fiche de données de sécurité.

8.2 Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés Sans autre indication, voir point 7.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Mesures générales de protection et d'hygiène :

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou contaminés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau

Au travail, ne pas manger ni boire

Protection respiratoire :

Utiliser un appareil de protection respiratoire si la ventilation est insuffisante.

En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil respiratoire autonome.

Filtre respiratoire court terme :

Filtre P2.

Protection des mains :

Gants de protection.

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / au mélange.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

Matériau des gants

Gants de coton imprégnés avec du nitrile (conforme à la norme EN 374-1)

Épaisseur du matériau recommandée: $\geq 0,4$ mm

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

Temps de pénétration du matériau des gants

Temps de pénétration : > 480 min

Valeur pour la perméabilité: taux ≤ 6

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

Protection des yeux/du visage Lunettes de protection hermétiques.

Protection du corps : Vêtements de travail protecteurs.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**Indications générales.**

État physique

solide

Couleur :

selon spécifications du produit

Odeur :

inodore

Seuil olfactif:

Non déterminé.

(suite page 6)

FR

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 22.08.2022 Numéro de version 4 (remplace la version 3)

Révision: 29.04.2022

| |
|--|
| Nom du produit weber.floor 4320 |
|--|

(suite de la page 5)

| | |
|--|-------------------------------------|
| Point de fusion : | non déterminé |
| Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition | non déterminé |
| Inflammabilité | Le produit n'est pas inflammable. |
| Limites inférieure et supérieure d'explosion inférieure : | Non déterminé. |
| supérieure : | Non déterminé. |
| Point d'éclair | non applicable |
| Température d'inflammation : | Non déterminé. |
| Température de décomposition : | Non déterminé. |
| pH à 20 °C | > 12 (DIN 19261) Dans l'eau |
| Viscosité : | |
| Viscosité cinématique dynamique : | Non applicable. Non applicable. |
| Solubilité l'eau à 20 °C: | 1,5 g/l |
| Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log) | Non déterminé. |
| Pression de vapeur : | Non applicable. |
| Densité et/ou densité relative | |
| Densité à 20 °C: | 1,501 g/cm ³ (DIN 51757) |
| Masse volumique: | indéterminé. |
| Densité de vapeur: | Non applicable. |
| Caractéristiques des particules | Voir point 3. |

| | |
|---|--|
| 9.2 Autres informations | Aucune. |
| Aspect: | |
| Forme : | poudre |
| Indications importantes pour la protection de la santé et de l'environnement ainsi que pour la sécurité. | |
| Température d'auto-inflammation | Le produit ne s'enflamme pas spontanément. |
| Danger d'explosion : | Le produit n'est pas explosif. |
| Minimum ignition energy | |
| Teneur en solvants: | |
| Solvants organiques: | 0,0 % |
| EU-VOC (%) | 0,0000 % |
| EU-VOC (g/L) | 0,0000 g/l |
| Teneur en substances solides: | 100,0 % |
| Changement d'état | |
| Point/l'intervalle de ramollissement | |
| Propriétés comburantes | Non déterminé. |
| Vitesse d'évaporation. | Non applicable. |

| | |
|---|-------|
| Informations concernant les classes de danger physique | |
| Substances et mélanges explosibles | néant |
| Gaz inflammables | néant |
| Aérosols | néant |
| Gaz comburants | néant |

(suite page 7)

FR

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 22.08.2022 Numéro de version 4 (remplace la version 3)

Révision: 29.04.2022

Nom du produit weber.floor 4320

(suite de la page 6)

| | |
|---|-------|
| Gaz sous pression | néant |
| Liquides inflammables | néant |
| Matières solides inflammables | néant |
| Substances et mélanges autoréactifs | néant |
| Liquides pyrophoriques | néant |
| Matières solides pyrophoriques | néant |
| Matières et mélanges auto-échauffants | néant |
| Substances et mélanges qui dégagent des gaz inflammables au contact de l'eau | néant |
| Liquides comburants | néant |
| Matières solides comburantes | néant |
| Peroxydes organiques | néant |
| Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux | néant |
| Explosibles désensibilisés | néant |

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité Pas d'autres informations importantes disponibles.

10.2 Stabilité chimique

Décomposition thermique / Conditions à éviter:

Pas de décomposition si utilisé conformément aux spécifications.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions aux acides

Réagit au contact des métaux légers, en présence d'humidité, en formant de l'hydrogène.

10.4 Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.

10.5 Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.

10.6 Produits de décomposition dangereux: Pas de produits de décomposition dangereux connus

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë :

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification :

| Composant | Type | Valeur | Espèce |
|---|------|--------------|--------|
| CAS: 1317-65-3 Carbonate de calcium | | | |
| Oral | LD50 | >5.000 mg/kg | (Rat) |
| CAS: 65997-16-2 Calcium_Aluminat-Klinker | | | |
| Oral | LD50 | >2.000 mg/kg | (Rat) |
| Dermique | LD50 | >2.000 mg/kg | (Rat) |
| CAS: 7778-18-9 sulfate de calcium, naturel | | | |
| Oral | LD50 | >2.000 mg/kg | (Rat) |

(suite page 8)

FR

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 22.08.2022 Numéro de version 4 (remplace la version 3)

Révision: 29.04.2022

Nom du produit weber.floor 4320

(suite de la page 7)

CAS: 65997-15-1 ciment Portland, gris

Dermique | LD50 | >2.000 mg/kg (Rabbit)

de la peau :

Provoque une irritation cutanée.

des yeux :

Provoque de graves lésions des yeux.

Sensibilisation :

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

11.2 Informations sur les autres dangers
Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucun des composants n'est compris.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité
Toxicité aquatique : Pas d'autres informations importantes disponibles.

| Type d'essai | Concentration active | Méthode | Evaluation |
|---|----------------------|----------------------------|------------------|
| CAS: 1317-65-3 Carbonate de calcium | | | |
| LC50/96h | >10.000 mg/l | (Oncorhynchus mykiss | (Rainbow trout)) |
| EC50/48h | >1.000 mg/l | (Daphnia magna) | |
| EC50/72h | >200 mg/l | (Algae) | |
| CAS: 65997-16-2 Calcium_Aluminat-Klinker | | | |
| LC50/96h | 100 mg/l | (Fish) | |
| EC50/48h | 5,4 mg/l | (Daphnia magna) | |
| EC50/72h | 3,6 mg/l | (Algae) | |
| CAS: 7778-18-9 sulfate de calcium, naturel | | | |
| LC50/48h | 79-1.970 mg/l | (Daphnia magna) | |
| LC50/96h | >79 mg/l | (Oryzias latipes) | |
| | 79-2.980 mg/l | (Fish) | |
| EC50/72h | >79 mg/l | (Selenastrum capricornutum | (Green algae)) |

12.2 Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.

Autres indications : Le produit est difficilement biodégradable.

12.3 Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.

12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 9)

FR

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 22.08.2022 Numéro de version 4 (remplace la version 3)

Révision: 29.04.2022

Nom du produit weber.floor 4320

(suite de la page 8)

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB
PBT: Non applicable.

vPvB: Non applicable.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Le produit ne contient pas de substances avec des propriétés perturbatrices endocriniennes.

12.7 Autres effets néfastes Pas d'autres informations importantes disponibles.

Remarque :

Le produit contient des substances qui provoquent de fortes turbidités dans les eaux.

Le produit contient des substances qui provoquent une modification locale du pH et qui ont, par conséquent, un effet nuisible sur les poissons et les bactéries.

Comportement dans les stations d'épuration:

| Type d'essai | Concentration active | Méthode | Evaluation |
|---|----------------------|--------------------|------------|
| CAS: 65997-16-2 Calcium_Aluminat-Klinker | | | |
| EC 50 (3h) | 1.000 mg/l | (Activated sludge) | |
| CAS: 7778-18-9 sulfate de calcium, naturel | | | |
| EC 50 (3h) | >1.000 mg/l | (Activated sludge) | |

Remarque : Le produit provoque une modification nette du pH. Neutraliser avant l'introduction.

Autres indications écologiques :
Indications générales :

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets
Recommandation :

Ce produit durcit 5 à 6 heures après l'adjonction d'eau et peut être ensuite éliminé sous forme de gravats.

| Catalogue européen des déchets | |
|--------------------------------|---|
| 10 13 11 | déchets provenant de la fabrication de matériaux composites à base de ciment autres que ceux visés aux rubriques 10 13 09 et 10 13 10 |
| 10 13 14 | déchets et boues de béton |
| 17 09 04 | déchets de construction et de démolition en mélange autres que ceux visés aux rubriques 17 09 01, 17 09 02 et 17 09 03 |

Emballages non nettoyés :
Recommandation :

Les emballages contaminés doivent être vidés au maximum et peuvent alors, après nettoyage adéquat, faire l'objet d'une récupération.

Produit de nettoyage recommandé :

 Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage
 Agiter les sacs minutieusement.

FR

(suite page 10)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 22.08.2022 Numéro de version 4 (remplace la version 3)

Révision: 29.04.2022

Nom du produit weber.floor 4320

(suite de la page 9)

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

| | |
|---|--|
| 14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification ADR, ADN, IMDG, IATA | néant |
| 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU ADR, ADN, IMDG, IATA | néant |
| 14.3 Classe(s) de danger pour le transport ADR, ADN, IMDG, IATA Classe | néant |
| 14.4 Groupe d'emballage ADR, IMDG, IATA | néant |
| 14.5 Dangers pour l'environnement | Non applicable. |
| 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur | Non applicable. |
| 14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI | Non applicable. |
| Indications complémentaires de transport : | Pas de produit dangereux d'après les dispositions ci-dessus. |
| "Règlement type" de l'ONU: | néant |

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Dans les conditions de conservation, l'agent réducteur utilisé maintient la teneur en chrome (VI) soluble inférieure à 2 ppm jusqu'à la date de péremption indiquée.

Regulation (EC) No 1907/2006 (REACH) (Candidate List, Annexes XIV and XVII)

Regulation (EC) No 1272/2008 (CLP)

Regulation (EU) 2020/878 (amending REACH Annex II on the compilation of safety data sheets)

Directive 2012/18/UE

Substances dangereuses désignées - ANNEXE I Aucun des composants n'est compris.

RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII Restriction: 47

Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques – Annexe II

Aucun des composants n'est compris.

RÈGLEMENT (UE) 2019/1148

Annexe I - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS FAISANT L'OBJET DE RESTRICTIONS (Valeur limite maximale aux fins de l'octroi d'une licence en vertu de l'article 5, paragraphe 3)

Aucun des composants n'est compris.

Annexe II - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS DEVANT FAIRE L'OBJET D'UN SIGNALEMENT

Aucun des composants n'est compris.

(suite page 11)

FR

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 22.08.2022 Numéro de version 4 (remplace la version 3)

Révision: 29.04.2022

Nom du produit weber.floor 4320

(suite de la page 10)

Règlement (CE) n° 273/2004 relatif aux précurseurs de drogues

Aucun des composants n'est compris.

Règlement (CE) n° 111/2005 fixant des règles pour la surveillance du commerce des précurseurs des drogues entre la Communauté et les pays tiers

Aucun des composants n'est compris.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Phrases importantes

H315 Provoque une irritation cutanée.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H318 Provoque de graves lésions des yeux.
H335 Peut irriter les voies respiratoires.
EUH203 Contient du chrome (VI). Peut produire une réaction allergique.

Service établissant la fiche technique de sécurité: Product safety department.**Contact :** Produktsicherheit@sg-weber.de; tel. +49(0)2363/399-210**Numéro de la version précédente:** 3**Acronymes et abréviations:**

RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer
ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route
IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
DOT: US Department of Transportation
IATA: International Air Transport Association
IATA-DGR: Dangerous Goods Regulations by the "International Air Transport Association" (IATA)
ICAO: International Civil Aviation Organisation
GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals
EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
ELINCS: European List of Notified Chemical Substances
CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
DNEL: Derived No-Effect Level (REACH)
LC50: Lethal concentration, 50 percent
LD50: Lethal dose, 50 percent
PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic
SVHC: Substances of Very High Concern (REACH regulation)
vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative
Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 2
Eye Dam. 1: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 1
Skin Sens. 1: Sensibilisation cutanée – Catégorie 1
STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) – Catégorie 3

*** Données modifiées par rapport à la version précédente**

Conformément à l'annexe II du règlement REACH, les sections modifiées dans cette version de la fiche de données de sécurité par rapport à la version précédente sont marquées avec des astérisques.

FR